

Conférence de presse
du 19 juin 2018

Résumé du rapport de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires



Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires



L'observatoire de la formation des prix et des marges mobilise plusieurs sources et met en œuvre plusieurs approches pour rendre compte de la formation et la répartition de la valeur le long des chaînes de production, transformation et distribution alimentaires. Ces sources ne sont pas toutes mises à jour ni disponibles aux mêmes dates. Ainsi, pour cette édition 2018 du rapport de l'observatoire, les séries d'indices de prix, de prix en niveau et d'indicateurs de marges brutes vont jusqu'à l'année 2017 incluse, les comptes d'entreprises étudiés s'arrêtent à l'année 2016, sauf dans certains secteurs pour lesquels des résultats 2017 provisoires (sur 9 mois) ou estimés (prévisions) ont pu être élaborés. Enfin, l'approche macroéconomique de la répartition de la dépense alimentaire entre les branches exploite des synthèses complexes élaborées par la comptabilité nationale qui, au moment de la rédaction de ce présent rapport, n'étaient pas encore disponibles au-delà de l'année 2014.

Les prix dans les filières agroalimentaires en 2017

Approche de cadrage à partir des indices de l'Insee

Après les fortes baisses de 2014 et 2015 et la stagnation de 2016, l'année 2017 est caractérisée par une amélioration des **prix à la production agricole**, considérée dans son ensemble, avec une hausse moyenne de 3% par rapport à 2016. Parmi les produits agricoles des filières alimentaires suivies par l'observatoire, une hausse des prix à la production s'observe pour le porc (+6% en 2017, avec la reprise de la demande asiatique), les bovins de boucherie (+3,6%, hausse liée au recul des abattages de vaches laitières), le lait de vache (+13%, mais par rapport au très bas niveau de 2016), le lait de chèvre (+1,3%), le blé tendre (+4,6%, mais par rapport au très bas niveau de 2016) et les poissons (+5% en 2017, d'après l'évolution de l'indice des prix de gros). En revanche, le prix du blé dur à la production a continué de baisser en 2017 (-7% par rapport au niveau déjà bas de 2016), celui des légumes est également en baisse (-5%), le prix à la production des volailles et des fruits est stable.

Les **prix des produits des industries alimentaires** considérés globalement, progressent en 2017 (+1,4% selon l'indice des prix de production de l'industrie alimentaire de l'Insee), après 3 ans de baisse. Dans les secteurs suivis par l'observatoire, la hausse des prix sortie industrie concerne les produits laitiers (+3% dans l'ensemble, +23% sur l'ensemble beures-poudres), les découpes de porc (+8,6%), le jambon cuit (+3%). En revanche, les prix de l'industrie baissent s'agissant des viandes bovines (-1,3%, toutes viandes bovines confondues) et des pâtes alimentaires (-4,6%).

Les **prix à la consommation alimentaire**, en baisse en 2014, quasi stables en 2015, enregistrent en 2017 une nouvelle hausse d'un peu plus de 1%, comme en 2016, et légèrement supérieure à l'inflation générale. Dans les filières suivies par l'observatoire, la hausse de l'indice des prix à la consommation est le fait de la viande porc frais (+1,6%), du jambon (+1,4%), de la viande bovine (+1,2%), des fruits (+2%) et des légumes (+5%) et des poissons (+4%). L'indice des prix à la consommation révèle une baisse notable pour les pâtes alimentaires (-2%), et une quasi stabilité pour les volailles, les produits laitiers et le pain.

Pour certaines filières, notamment au stade de la consommation, les évolutions de prix moyens des produits suivis par l'observatoire et résumées ci-après, peuvent s'écarter de celles des indices de prix à la consommation (évoquées ci-dessus) principalement du fait de différences dans la nature des produits et dans leur pondération dans les ensembles suivis.

Les prix dans les filières des produits carnés

L'indicateur national des prix moyens pondérés des gros bovins entrée abattoir (FranceAgriMer) progresse de 3,2% en 2017 par rapport au niveau bas de 2016 où les cours étaient très déprimés par l'afflux de vaches dans les abattoirs du fait de la crise laitière. Le prix à la production progresse également pour le porc (+6%), à nouveau sous l'effet de la demande asiatique.

Plusieurs produits carnés suivis par l'observatoire présentent un prix moyen au détail en hausse en 2017 : +1,3% pour la longe de porc (côtes, rôtis, filets, escalopes) après plusieurs années de baisse ou de stagnation, +3% pour le jambon cuit et le poulet standard tous segments confondus (hausse pouvant être dues à une montée en gamme des achats des consommateurs), +2% pour l'agneau (prix en hausse continue).

Avec moins de 1% de hausse, le prix moyen au détail en GMS du panier saisonnier de viande de bœuf du rayon boucherie reste plutôt stable en 2017, ce prix moyen a peu évolué depuis 2015 (environ 1% de hausse). Même stabilité en 2017 pour le prix moyen au détail des achats en GMS de steaks hachés frais ou réfrigérés à 15% de MG, et ce malgré la probable montée en gamme à l'intérieur de cette catégorie, ainsi que pour les découpes de poulet ou le poulet de label entier.

À l'inverse de 2016, sous l'effet de la remontée des prix à la production agricole, les indicateurs moyens de marge brute (différence entre prix de vente et coût en matière première) des maillons d'abattage-découpe des filières carnés ont généralement diminué en 2017 ; la part de cet

indicateur dans la valeur finale au détail diminuant également ou restant stable.

Dans la distribution au détail en GMS, en 2017, l'indicateur de marge brute est resté pratiquement stable, tant en niveau (€ / kg) qu'en taux (pourcentage du prix de vente), sur plusieurs produits carnés suivis par l'observatoire. C'est le cas pour les produits de longe de porc (taux restant de l'ordre de 33% pour les produits en UVCI, 52% pour les produits en UVCM), pour le panier de viande de bœuf et, parmi les produits de ce panier, pour le steak haché (taux de marge brute de 30%). Le montant de l'indicateur de marge de la distribution en GMS a augmenté sur le kg de jambon cuit (+3%), mais, rapporté au prix de vente, le taux de marge reste identique, à 38%. Une augmentation plus importante s'observe sur le poulet standard entier, le niveau de l'indicateur augmente de 11% et, rapporté au prix de vente, passe de 42% à 45%.

Les prix des produits laitiers suivis par l'observatoire

La transformation du **lait de vache** par l'industrie en produits laitiers de grande consommation (PGC : lait, fromages, yaourts...) génère, à côté de ces PGC, une production de coproduits (matières grasses, matières protéiques, lactosérum) dont il est d'usage, pour l'analyse, de déduire la valorisation (sous la forme de beurres et de poudres à usage industriel) du coût d'achat du lait transformé. Ainsi, en 2017, la hausse inédite des cours du beurre a diminué le coût, ainsi calculé, de la matière première des PGC laitiers, et ce malgré la baisse des cours des poudres de lait. Les indicateurs de marge brute industrielle calculés par l'observatoire sont donc en hausse en 2017 pour les PGC suivis, beurre exclu (voir plus loin) mais leur poids dans la valeur finale du produit au détail varie toutefois assez peu : il passe de 44% à 48% pour le lait UHT, de 17% à 18% pour l'emmental (caractérisé par de plus faibles taux de marge industrielle), de 33% à 36% pour le camembert et reste autour de 57% pour le yaourt nature (produit à fort taux de marge industrielle). Le ressaut inattendu, et probablement durable, de la demande mondiale en matières grasses laitières a entraîné une forte hausse des prix du « beurre-cube » destiné à l'industrie et des tensions sur les « beurres-plaquette », destinés à la consommation finale, sans toutefois que la hausse du prix au détail n'atteigne les niveaux de celle du « beure cube ». Ainsi, en considérant la valorisation du beurre cube comme le coût d'opportunité de fabrication du beurre plaquette, la marge brute industrielle du beurre-plaquette est-elle négative en 2017.

Au détail en GMS, la plaquette de beurre de 250 g voit son prix moyen hors TVA progresser en 2017

de 6,5% soit 34 centimes, pour une hausse du prix sortie industrie de 40 centimes.

Le prix moyen pondéré des achats au détail en GMS des fromages de **lait de chèvre** de type buchettes affinées a augmenté entre 2014 et 2017 (surtout jusqu'en 2016), mais uniquement sous l'effet du développement des achats de produits de marques nationales (MN, plus chers) aux dépens de ceux de marques de distributeurs (MDD), l'offre de MDD diminuant du fait du manque de lait de chèvre. Mais à proportion MN / MDD constante, le prix moyen a baissé, malgré une hausse du coût en matière première, amortie par l'industrie et la distribution, dont les indicateurs de marge brute sont en diminution.

Les prix des produits de la filière blé-farine-pain

Le prix moyen du blé tendre meunier remonte en 2017 de 3,5% par rapport à son niveau très bas de 2016. Mais, du fait du faible poids de la matière première blé dans la valeur du pain (6% en moyenne sur les 12 dernières années), ceci est sans incidence sur le prix moyen la baguette au détail. L'indicateur de marge brute de la meunerie et celui de son aval restent en 2017 pratiquement à leurs niveaux de 2016.

Les prix dans la filière des pâtes alimentaires

Le prix moyen du blé dur utilisé par l'industrie des pâtes alimentaires progresse peu de 2016 à 2017, restant à un niveau inférieur d'environ 20% à celui des années 2014-2015. En revanche, le prix moyen des pâtes sortie industrie, qui avait partiellement transmis la baisse du coût de la matière première en 2016, baisse encore en 2017, l'industrie voyant diminuer ainsi son indicateur de marge brute. Cette baisse n'apparaît que partiellement répercutée dans les prix au détail.

Les prix dans la filière des fruits et des légumes frais

L'année 2017 présente des prix en hausse pour le panier saisonnier de fruits suivis par l'observatoire, à l'expédition (+1,1%) comme au détail (1,3%), hausses faisant suite à celles de 2016 et 2015.

Sur le panier de légumes, on observe une baisse sensible du prix à l'expédition (-6,1%) et une quasi stabilité du prix au détail, évolutions faisant suite aux hausses de prix aux deux stades de 2015 et 2016.

Ainsi en 2017, l'indicateur de marge brute de la distribution progresse de 1,7% pour le panier de fruits et de 6% pour le panier de légumes.

Les prix des produits de la pêche et de l'aquaculture

Le prix au détail en GSM du saumon fumé Atlantique augmente fortement en 2017 : +14% soit + 4 € par rapport à 2016, alors que le coût moyen en saumon frais et congelé pour l'industrie de 0,17 €. Ceci semble résulter pour partie de la transmission différée des hausses de coût en matière première subies par l'industrie en 2016 (+3 €).

Le prix moyen d'achat au détail en GSM du lieu noir découpé baisse sensiblement en 2017 : -0,50 € soit - 5,2%, suivant en cela la diminution du prix en criée (-0,56 €), au moins partiellement transmise par l'aval.

Le prix moyen d'achat en GSM de la sole diminue également (-0,35 €, -2%), quasi parallèlement au prix en criée (-0,30 €, -2,2%).

Les coûts de production agricole en 2017

Les résultats, encore prévisionnels de 2017 font état d'une relative stabilité du coût de production en **élevage porcin** due pour l'essentiel à celle du prix de l'aliment. La remontée du prix du porc, amorcée en 2016 s'est poursuivie en moyenne sur 2017 (malgré une rechute dans le 2^{ème} semestre). La marge nette moyenne estimée de l'élevage, après déduction des « charges calculées » pour rémunération du travail et du capital de l'exploitant, demeure ainsi positive (+15 cts par kg de carcasse) en 2017 (+6 cts en 2016), après plusieurs années déficitaires.

Le coût au kg de poids vif des **élevages spécialisés de gros bovins de boucherie de type « jeunes bovins »** augmentent peu en 2017 tandis que le prix moyen entrée abattoir augmente. Par rapport à 2016, la rémunération permise s'améliore dans les systèmes « Naisseur » et « Engraisseur de Jeunes bovins », mais elle reste stable pour les « Naisseur-engraisseurs de jeunes bovins ». Cette rémunération n'atteint pas le standard de coût du travail familial retenu, soit 2 SMIC bruts par unité de travail. Elle est de 1,2 SMIC brut en élevage naisseur, 1,7 en naisseur-engraisseur et 0,6 en engraisseur.

En **production de viande ovine**, par rapport à 2016, la rémunération permise des éleveurs s'améliore dans les systèmes de production « Pastoraux » et « Herbagers en zone pastorales ou de montagne ». Elle est stable pour les « Herbagers en zone de plaines ou herbagères » et se dégrade pour les « Fourragers ». Cette rémunération reste en-deçà de 2 SMIC bruts.

De 2016 à 2017, le coût de production et la marge nette conjoints de l'intégrateur et de l'éleveur de **poulets standards ou de label rouge ou de dindes medium** évoluent peu, compte tenu de la relative stabilité du coût de l'aliment (à la charge de l'intégrateur), liée à celle du prix des céréales. Cette marge nette conjointe ne couvre toutefois pas le coût de production calculé avec une rémunération de l'éleveur à 2 SMIC bruts, la couverture étant cependant presque assurée en 2017 en filière poulet label rouge. Dans la production de **lapin**, une nouvelle baisse du coût de l'aliment permet au prix de vente des produits, par ailleurs en hausse, d'améliorer la marge nette, qui ne couvre toutefois pas toutes les « charges calculées ».

Sensiblement érodé en 2015 et 2016 par rapport aux années antérieures, le revenu moyen des producteurs spécialisés de lait de vache progresse en 2017. Le coût de production moyen national du **lait de vache en élevage spécialisé**, estimé hors rémunération calculée de l'éleveur est quasi stable en 2017 par rapport à 2015, soit 344 € pour 1 000 litres en 2017 (contre 359 en 2015). Le prix moyen du lait s'améliorant, la rémunération permise des producteurs atteint en 2017 un peu plus de 120 €/ 1 000 litres (78 € en 2016).

Dans la production de **lait de chèvre**, le coût de production et le prix des produits ont peu varié entre 2016 et 2017. Les produits couvrent en moyenne le coût de production, « charges calculées » (dont 2 SMIC bruts par unité de travail) incluses, dans les exploitations qui associent la production de lait de chèvre à celle de cultures de vente ou à l'élevage bovin.

La baisse conjointe des rendements et du prix du **blé tendre** en 2016 avait dégradé la marge nette des producteurs, devenue négative, à -61 € par tonne, avant même imputation de la rémunération calculée de l'exploitant. Le prix du blé reste bas en 2017, mais le rendement moyen redevient « normal » : par conséquent, les produits (vente de blé et subventions) couvrent presque le coût de production « charges calculées » incluses.

Pour les productions de **fruits** ou de **légumes**, l'observatoire ne dispose pas de données de coûts de production ni de revenu pour 2017. D'après les comptes nationaux prévisionnels de l'agriculture de 2017, la production de légumes en valeur est en baisse avec des volumes stables et celle de fruits est stable avec des volumes en hausse : le revenu moyen en 2017 pourrait avoir baissé dans les deux cas (tendance globale à la hausse des charges et valeur produite en baisse ou stable).

À noter que l'observatoire ne dispose pas actuellement d'éléments sur les coûts dans la pêche maritime ou l'aquaculture.

Les résultats des maillons industriels

Selon les secteurs, ces résultats sont disponibles pour les 9 premiers mois de 2017 ou pour 2016.

Industries des viandes en 2017 (3 trimestres)

Sur les 9 premiers mois de **2017** par rapport à la même période de 2016, le résultat courant moyen par kg de carcasse traité est stable dans **l'abattage-découpe de porcs** (à 3 cts d'€/kg de carcasse), l'effet positif de la hausse du prix des pièces due au ressaut de la demande asiatique, hausse plus marquée que celle du coût entrée abattoir, étant compensé par l'augmentation du poids de certaines charges du fait de la réduction des tonnages traités. Le résultat courant avant impôt passe de 1,3% du total des produits en 2016 (9 mois) à 1,2% en 2017 (9 mois).

Dans l'activité d'abattage-découpe de gros bovins, la hausse des coûts d'achat entrée abattoir n'est pas, en moyenne, compensée par celle des produits, d'où baisse de la marge brute et, malgré un poids stable des charges, le résultat courant moyen des 9 premiers mois de **2017** baisse à 3 cts / kg de carcasse traité au lieu de 10 cts en 2016 sur la même période. Il passe de 1,8% des produits en 2016 (9 mois) à 0,6% en 2017 (9 mois).

Pour **la charcuterie**, les comptes de **2016** indiquent une hausse de la charge d'achat de pièces de porcs et, malgré une progression équivalente en niveau des produits, le taux de résultat courant (2,4% des produits) baisse par rapport à 2015 (2,9%) du fait de la hausse des autres charges.

La part du résultat courant dans l'ensemble des produits est en baisse en 2016 par rapport aux deux années précédentes dans l'industrie des **viandes de volailles** (3% au lieu de 2,6% et 2,7%) comme dans celle de l'abattage-découpe de **lapins** (3,4% au lieu de 3,7% et 4,2%).

Industrie laitière en 2016

Les **entreprises laitières productrices de PGC** présentent en moyenne en **2016** un résultat avant frais financiers et amortissement (EBITDA), compris selon leur type de production dominante, entre 6,3% (ultra-frais et laits liquides) et 8,8% (fromages) du total des produits, ce taux d'EBITDA étant en hausse par rapport aux années 2012-2015, principalement sous l'effet de

la baisse du poids des achats de matières premières.

Meunerie en 2016

Dans **l'industrie de la meunerie**, le poids des achats de matière première diminue en 2016 avec la baisse du prix du blé à la production et le taux de résultat courant s'améliore : 1,9% des produits en 2016 au lieu de 0,3% en 2015.

Industrie des pâtes alimentaires en 2016

Dans **l'industrie des pâtes alimentaires**, le poids des charges en matière première est stable en 2016 par rapport à 2015, mais celui des autres charges augmente et le taux de résultat courant avant impôt baisse : 4,2 % du total des produits en 2015, 1,2% en 2016.

Les comptes par rayon des GMS en 2016

Pour l'ensemble des rayons alimentaires frais, la marge brute sur coût d'achat, rapportée au chiffre d'affaires est de 29,7% en 2016, en hausse par rapport à 2015 (29,0%). Après répartition des charges entre les rayons, la marge nette rapportée au chiffre d'affaires ressort à 1,7 % avant impôt, également en hausse par rapport à 2015 (1,3%). Elle est de 1,1 % après impôt.

Avec plus de 58% de marge brute rapportée au chiffre d'affaires, le rayon **boulangerie-pâtisserie-viennoiserie** vient en tête pour ce critère, de par son activité de fabrication à forte valeur ajoutée. C'est cependant l'un des rayons qui ressort en négatif en termes de marge nette avec -0,6% du chiffre d'affaires avant impôt (-0,4% après impôt), du fait notamment du poids de la main-d'œuvre dédiée.

Le rayon **charcuterie** bénéficie d'une marge brute élevée, de 33,8% du chiffre d'affaires, contre 24,9% en **boucherie** et 29,5% en **volailles**. Ces taux de marges brutes sont en hausse par rapport à 2015. L'ensemble constitué par ces trois rayons de produits carnés (boucherie, charcuterie, volailles) présente une marge nette rapportée au chiffre d'affaires de 3,9% (2,5% après impôt) : pondérés par leur poids respectifs dans le chiffre d'affaires, les résultats positifs des rayons charcuterie (marge de nette de 8,5%) et volailles (marge nette de 9,7%) compensent ainsi la marge nette négative de la boucherie (-3,4%). Ces marges nettes après impôt sont respectivement de 5,4%, 6,2% et -2,2%.

La marge brute du rayon **des fruits et légumes** s'élève à 30,2% du chiffre d'affaires en 2016 (taux quasi stable par rapport à 2015), qui, toutes charges réparties, conduit à une marge nette de 3,7%, (près d'un point de plus qu'en 2015), situant ce rayon au 3^{ème} rang pour ce critère. La marge nette du rayon est de 2,3% après impôt.

Le rayon **des produits laitiers** présente en 2016 une marge brute de 24,6% du chiffre d'affaires, en hausse par rapport à 2015 (22,4%) et 2014 (23%) et un taux de marge nette de 1,4%, supérieur à ceux très dégradés relevés en 2014 et 2015 (0,2%), mais encore inférieurs aux niveaux observés sur 2011-2013 (3% en moyenne). La marge nette après impôt est de 0,9% en 2016.

Enfin, le rayon **marée** présente une marge brute sur chiffre d'affaires inférieur à la moyenne des rayons frais (25% contre 29,7%), et une marge nette toutes charges réparties nettement négative (-8,1% avant impôt ; -5,2% après impôt), situation sans grand changement par rapport aux années antérieures.

Le partage de l'euro alimentaire en 2014

En 2014, les 233 milliards d'euros de consommation alimentaire des ménages, restauration hors domicile comprise, recouvrent :

- 9,1% de taxes,
- 10,3% d'importations alimentaires finales (importations de produits prêts à la consommation),
- 14,6% de production agricole domestique et
- 66% de valeurs créées en aval de l'agriculture (industries, commerces, services).

En poursuivant la décomposition, la consommation alimentaire induit 65,1% de valeurs ajoutées et contient 14,8% d'importations de biens intermédiaires (matières premières, sources d'énergie, produits bruts, équipements...) et 9,8% de taxes (au montant de 9,1% issu de la décomposition incomplète précédente s'ajoutent des taxes sur les intrants).

Sur les 65,1 € de valeur ajoutée induite par 100 € de consommation alimentaire :

- l'agriculture représente 6,5 € (soit 10% de la valeur ajoutée induite totale),
- les industries alimentaires : 11,9 €,
- les autres industries : 3,2 €,
- la restauration : 13,7 € ;
- le reste vient du commerce inter-entreprises et de détail (15,4 €) et les services (14,4 €).

2,6 millions d'équivalents temps plein soit 10% de l'emploi total sont mobilisés pour produire les biens et les services concourant à assurer la consommation alimentaire domestique

La consommation alimentaire domestique contribue pour 37% au revenu brut de la branche agricole, l'exportation pour 24,7%, les subventions pour 28,6% et les demandes intérieures non alimentaires pour 9,4%.

Une hausse des prix agricoles domestiques de 10% entraînerait « mécaniquement » (sans réaction de l'offre et de la demande), une hausse de 4,4% de la dépense d'achat en produits alimentaires domestiques (hors restauration) et de 2,7% sur la dépense alimentaire totale (restauration et aliments importés inclus), soit encore +0,5% sur la dépense totale des ménages, le poste alimentaire restauration incluses représentant 20% des dépenses des ménages, d'après les comptes nationaux.